

Le Monde

JEUDI 5 MARS 2020 · 76E ANNÉE · NO 23375 ·
FRANCE MÉTROPOLITAINE WWW.LEMONDE.FR

Faire baisser la note de sa complémentaire

Quelques pistes d'économies pour les particuliers, souvent impuissants face à la hausse des tarifs de leur assureur ou mutuelle

Même si, d'année en année, le tarif des complémentaires santé grimpe, cette hausse constante n'est pas une fatalité pour votre budget. Car « il existe des moyens de payer moins cher ou de s'assurer une meilleure couverture pour un prix identique », affirme Julien Fillaud, directeur général du comparateur Hyperassur. Pour dépenser moins, voilà quelques pistes à creuser avec, à la clé, près de 20 % d'économies sur vos primes.

Première bonne idée : soyez infidèle ! Inutile de regrouper tous vos contrats d'assurances (maison, automobile, santé...) chez le même assureur, car il est peu probable qu'il soit expert partout avec des tarifs intéressants. Ensuite, soyez opportuniste : faites le tour du marché tous les deux ans. « C'est le moyen de vérifier que son contrat est toujours compétitif et adapté à ses besoins, qui peuvent avoir changé », selon David Trohel, directeur des partenariats et marketing produits chez Santiane, courtier d'assurances en ligne. Une pratique encore plus importante cette année, avec l'entrée en vigueur des contrats « 100 % santé ».

E-comparateurs et courtiers

En règle générale, le tarif de votre couverture dépend de différents paramètres – ainsi, plus vous êtes âgé, plus vous paierez cher. A titre d'exemple, chez Santiane, un étudiant de 20 ans, trouvera un contrat avec une couverture santé moyenne à partir de 24,82 euros par mois, contre 107,66 euros par mois pour un senior de 62 ans. Le prix du contrat dépend aussi de la situation géographique. Logique, car en région parisienne les dépassements d'honoraires sont nettement plus fréquents que dans le reste de la France. Pour reprendre l'exemple précédent, si nos deux profils habitaient Paris, ils devraient respectivement déboursier 27,29 euros et 132,21 euros chaque mois pour une couverture identique.

Pour faire jouer la concurrence, plutôt que de tenter de décrypter les conditions générales indigestes de différents contrats, passez par un ecomparateur ou un courtier. Souvent confondus, ces deux types d'acteurs n'offrent pourtant pas le même service. Les premiers, comme Assurland, Hyperassur, Le Lynx, les Furets ou Meilleureassurances, ont signé des partenariats avec une multitude de mutuelles et assureurs. Ils disposent des grilles tarifaires de contrats de grands groupes mais aussi de petits spécialistes inconnus du grand public. « Ces acteurs proposent souvent une offre très compétitive pour certains profils », constate Julien Fillaud. Une fois votre profil renseigné, les comparateurs sélectionnent les contrats les plus adaptés et vous donnent leurs principales caractéristiques. Libre à vous de souscrire votre préféré directement auprès de la mutuelle ou de l'assureur par le biais d'un lien.

Les courtiers en assurance, comme 2A-Assurances de l'Adour, A comme Assur et

Santiane, ne fonctionnent pas de la même façon. Ils ont, en général, moins de partenaires et, après vous avoir présenté différents contrats adaptés à votre profil, enregistrent votre souscription si vous décidez de souscrire par leur intermédiaire. Bon à savoir : dans les deux cas, votre démarche est gratuite, car comparateurs et courtiers sont rémunérés par leurs partenaires.

Avant de débiter votre recherche, listez vos besoins pour trouver une couverture santé efficace, c'est-à-dire une dont la part de remboursement comparée à vos cotisations sera forte. Si vous ne consultez qu'un seul spécialiste par an, ne portez pas de lunettes et ne prenez jamais de médicaments, un contrat de base vous suffira largement.

Toujours les mêmes bases

Schématiquement, les différentes formules des complémentaires santé sont construites sur les mêmes bases. Le premier socle, qui peut être souscrit seul, est constitué de la garantie « hospitalisation », qui « prend en charge une chambre individuelle, les dépassements d'honoraires et frais annexes, comme l'accès à Internet, le téléphone ou la télévision », souligne Benjamin Maza, responsable produits santé chez Hyperassur. Deuxième brique de votre couverture santé : la garantie « médecine », qui prend en charge frais de consultations et médicaments. Puis ce sont les garanties « optiques » et « dentaires », qui couvrent plus ou moins bien le remboursement de paires de lunettes, prothèses ou consultations de spécialistes. Un conseil si vous cherchez à économiser : rognez sur ces dernières en sélectionnant un contrat « 100 % santé ».

Enfin, certaines complémentaires intègrent en plus la prise en charge de la médecine douce, « avec un forfait annuel de remboursement pour, par exemple, la consultation d'un ostéopathe ou d'un acupuncteur », indique David Trohel. Pour

être bien couvert, au tarif le plus raisonnable, à vous de faire bouger tous les curseurs. Le jeu en vaut la chandelle ! A titre d'exemple, un couple de 35 ans avec deux enfants mineurs habitant à Paris et cherchant une couverture moyenne trouvera chez Santiane des prix allant de 99,75 euros par mois, pour le contrat le moins cher, à 139,75 euros par mois pour le plus coûteux.

MARIE PELLEFIGUE